



Un échange qui acte des progrès

Le président du CNPMM et ses 3 premiers Vice-Présidents ont été reçus par le Secrétaire d'Etat chargé de la Mer à la Sous-préfecture de Saint-Malo, en l'attente d'une entrevue à venir avec la Première Ministre.

Ils ont exposé de nouveau la gravité de la situation de la filière en métropole et dans les DOM et l'urgence à trouver une solution immédiate à la fin de l'aide carburant le 15 octobre pour les armements.

Cet échange, franc et constructif, a permis de rappeler que les conséquences de la guerre en Ukraine perdurent et ne permettent pas à la profession de définir et développer un réel Plan de Transition Energétique. L'ensemble des participants ont conclu que le 15 octobre les armements dans les DOM et en métropole ne peuvent se retrouver sans alternative.

A l'issu du rendez-vous, l'Etat s'est engagé à se battre pour la reconduction du régime spécial de soutien dit « régime Ukraine » au plan européen pour une durée qui permettra aux armements d'amortir les chocs économiques successifs. Il en va de même du plafond d'aide qui ne peut rester inopérant pour les armements à plusieurs navires. La reconduction du régime d'aide au carburant doit donner la stabilité et l'assurance à la profession de pouvoir se projeter dans l'avenir.

Olivier Le Nezet, Président du CNPMM, a confirmé : « Je suis rassuré d'avoir l'assurance qu'une solution juridique ou financière devra être mise en place sur la période allant du 15 octobre à la prolongation du « régime Ukraine ». Le Ministre s'est engagé à ce qu'un accompagnement des armements et de leurs équipages soit lancé pour que les établissements bancaires gèlent les échéances de prêts des armateurs et des équipages ».

Le Président du CNPMM s'est engagé à poursuivre le travail sur le contrat stratégique de filière. Les collectivités seront invitées à contribuer à ces travaux. Le Fonds de Transition énergétique de la flotte doit être élargi et rendu opérationnel le plus rapidement possible,

en commençant avec TotalEnergies et en mobilisant les autres producteurs et distributeurs pour généraliser cet usage de biocarburant.

Olivier Le Nezet conclut : « La profession doit pouvoir lancer sa modernisation qui sera progressive et par paliers et être sécurisée. C'est l'avenir de la filière qui en dépend ».

Paris, le 28 septembre 2023

Contacts :

Olivier Le Nézet : 06 40 57 39 85

Philippe De Lambert Des Granges : 06 60 95 27 94